**RAPPORT N° 145** 

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU-RHONE

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017** 

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S): M. DIDIER REAULT

## **OBJET**

Demande de garantie d'emprunt formulée par la S.A. d'HLM Néolia. Opération : acquisition en V.E.F.A. de 37 logements collectifs locatifs sociaux (22 PLUS, 10 PLAI, 5 PLS) - 162, Avenue Corot (13014 Marseille)

> Direction des Finances Service du Budget & Gestion Financière 12409

## **PRESENTATION**

La S.A. d'HLM NEOLIA sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant total de 1 239 408,45 € Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total 2 754 241,00 €dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport. Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en V.E.F.A.).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM NEOLIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 24 268 528,84 € Cet encours représente 2,01% de l'encours garanti des organismes HLM et 1,81% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL